

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 JUILLET 2023

L'an deux mil vingt-trois, le mardi 11 juillet à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Stéphanie CUSIN-PANIT, Maire.

Etaient présents : Stéphanie CUSIN-PANIT, Josette DOURBIAS, Philippe PERCHE, Yolande PASQUET, Nicole BUVIN, Damien LESPINASSE, Nicolas CHEVALLIER, Christian FOURNET, Aurélie GILBERT.

Pouvoirs :

Emilie BERGONHE donne pouvoir à Philippe PERCHE,
Denis BONNEAU donne pouvoir à Josette DOURBIAS,
André EMMENDOERFFER à Damien LESPINASSE,
Olivier PERRIER donne pouvoir à Stéphanie CUSIN-PANIT.

Secrétaire de séance : Nicole BUVIN

1- PRESENTATION DES ETUDES DE SETEC

Monsieur BLACHIER et Madame RODRIGUEZ du bureau SETEC ont présenté le résultat de leur étude globale en vue d'établir un plan d'actions pour la commune de HERISSON et obtenir un soutien et des aides de la part des partenaires : DRAC, ABF, Département...

Le diagnostic de SETEC révèle :

- nos atouts : patrimoine bâti, axe autoroute proche, paysages, cadre de vie, label Petite Cité de Caractère
- trois entités à reconnecter : cité médiévale, faubourgs et zone pavillonnaire
- une circulation à sécuriser
- un stationnement à organiser
- des espaces publics à repenser : places Joseph Lesage et de la République à valoriser

Les fiches actions de SETEC :

- la place J Lesage est un axe principal, et se situe près des commerces. Elle doit être identifiée comme centre du village, comme point de rendez-vous.
- aménagement de l'avenue Marcellin Simonnet : déterminer le stationnement par un marqueur visible, éventuellement réduire la largeur de la route
- aménagement du parc de la mairie : destruction de la Maison des Loisirs, création d'une traversée piétonne végétalisée pour rejoindre un futur parking situé derrière l'EHPAD
- végétalisation et décroustage des venelles en lien avec le CAUE
- gérer le stationnement périphérique, mettre en place une signalétique piétons et voitures
- réhabilitation du « pôle services publics » (Mairie/bâtiment de La Poste/ « Maison des associations »/ancienne trésorerie): mise aux normes énergétiques, faire le bilan des m2 indispensables et essayer de les positionner sur les trois bâtiments
- réinvestissement de l'ancienne " buvette bourbonnaise"
- acquisition du foncier stratégique (ancienne pharmacie)

Setec propose des ateliers participatifs avec les habitants pour 2 points :

- aménagement des places Joseph.Lesage et de la République
- réhabilitation du pôle services publics

Les aménagements du parking derrière la mairie, des venelles et de la signalétique peuvent être accompagnés par le CAUE.

Philippe PERCHE avance que la réfection du clocher doit primer sur l'aménagement des places. SETEC évoque la possibilité d'un phasage différent. Madame le Maire rappelle les études datant de 2008 et portant sur l'aménagement du centre bourg : elles n'ont jamais été exploitées. SETEC propose de les étudier.

2- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Mai 2023

Sans observation, le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 30 mai 2023 est adopté à l'unanimité.

3- COMPTES-RENDUS DES DÉLÉGATIONS SYNDICALES DES ÉLUS

Josette DOURBIAS :

Epicerie solidaire : pas de bénéficiaires en 2022. La cotisation est renouvelée pour 2023.

SICTOM : Pour le compostage en 2024, rien n'est encore prévu.

- AG du Centre Social de Meulne : déficit de 34 197 € pour l'exercice 2022 (manque de subventions, hausse des salaires) ; le relais petite enfance (RPE) propose un atelier mobile ouvert aux assistantes maternelles et aux familles pour les enfants de moins de 3 ans (Un seul enfant est reçu à Hérisson).

Christian FOURNET et Nicole BUVIN :

SEA : ils ont participé à l'assemblée générale du SEA le 9 juin 2023.

Nouveaux horaires d'été à partir du 19 juin 2023.

Nouvelle convention avec le centre de gestion concernant la médecine préventive : Tarif identique en 2023

Convention financière pour les études diagnostics des réseaux eaux usagées et pluviales de Cérilly qui vient de rejoindre SEA.

Renouvellement de la convention d'entretien des poteaux d'incendie : coût 22€ par poteau

Faire parvenir à SEA nos besoins en entretien ou en renouvellement des poteaux incendie de la Commune

Tarif de l'eau : Le « plan eau » du Gouvernement du 30.03.2023 demande l'unification du prix de l'eau

Le Président du SEA n'y est pas favorable car discriminatoire mais doit appliquer le règlement.

Ainsi, le prix au m³ est fixé à 2,34€

En aviser l'EHPAD qui verra sa facture fortement augmenter

Les travaux en cours se poursuivent suivant les calendriers établis.

Nicole BUVIN : CVS (Conseil de vie sociale) à l'EHPAD le 26 juin 2023

Arrivée de la nouvelle Directrice Valérie MADET le 1^{er} Juin 2023.

Malgré une stagnation des subventions de fonctionnement, les appels à projets peuvent être financés

Plan d'aide aux investissements du quotidien – Formation des infirmières et EAS – meilleur remboursement des arrêts longue durée – Achats de matériels : rails – siège releveur pour le confort des résidents mais aussi pour réduire les TMS (Troubles Musculo Squelettiques).-

Les demandes acceptées en 2021 ne verront leur financement qu'en 2023 (défibrillateur, appareil de pressothérapie, rails, climatisation du 1^{er} étage).

En 2022, souhait de changer des fenêtres et porte fenêtres : une demande en cours à la Mairie.

Depuis le dernier CVS / amélioration du service des repas chauds servis le dimanche soir. En attendant les chariots chauffants, des chauffe-assiettes sont prévus.

Les cuisines ont été contrôlées : améliorer la gestion des déchets – revoir l'installation des chambres froides et des étagères de la réserve.

Création d'une commission des menus avec des groupes de paroles animés par Marinette ALINOT.

Stéphanie CUSIN-PANIT : Conseil d'administration de l'EHPAD

En plus des données ci-dessus concernant le CVS, le conseil a adopté l'indemnité de logement dû à la Directrice, ainsi que les nouvelles astreintes de Direction.

La vérification de la comptabilité laisse apparaître un montant d'impayés à hauteur de 50 237 € dont 10000€ irrécouvrables. Deux enfants de résidents ne veulent pas assurer le paiement de la pension, d'où la nécessité à l'avenir de s'assurer de la situation sociale des futurs résidents.

Un déficit important est également signalé, cependant, l'EHPAD est en attente de subventions prévues.

Projets en cours : suite à la visite de la DDSPP le 13 avril, le contrôle est satisfaisant. Cependant revoir la gestion des déchets – projet d'achat d'un déshydrateur – Dépôt des déchets verts à la station accordé par la Mairie (une clef sera remise à l'agent d'entretien) – acquisition d'un siège releveur – soins dentaires assurés à l'EHPAD par le dentiste de Cérilly.

Renouvellement du CVS en octobre prochain: Nicole BUVIN souhaite se représenter pour 3 ans

Renouvellement au CEPOM.

Evaluation externe par l'ARS et par le Conseil départemental à préparer dès maintenant pour 2027
Prochain CA le 17 octobre 2023 - prochain CVS le 16 octobre 2023.

Conseil d'école : les effectifs passent de 58 à 47 élèves. Une réunion exceptionnelle a été organisée avec les institutrices pour présenter la réorganisation des classes.

Françoise GALLE : GRANDE SECTION MATERNELLE ET CE1 à HERISSON
CP à VENAS

Le poste de LOUROUX HT sera occupé par une nouvelle maîtresse titulaire.

Parc Bignon : le technicien de l'ONF préconise de sécuriser les sentiers avec des ganivelles et d'abattre les arbres morts

Pas de plan de replantation pour l'instant.

4- CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR REALISER LES ETUDES THERMIQUES POUR LES BATIMENTS COMMUNAUX (OPERATION 195)

Pas de vote pour l'instant. Les élus choisissent d'attendre les propositions du bureau d'études SETEC pour la rénovation du pôle Services publics, incluant la Mairie, le bâtiment de la Poste et la Maison des Associations.

5- ACQUISITION D'UN ASPIRATEUR A FEUILLES BUDGETISE A L'OPERATION 190

Après étude des différents devis, le conseil s'est prononcé pour l'aspirateur à feuilles COCHET de l'entreprise AUDIN, d'un montant de 6850 € HT.

POUR : 10

ABSTENTIONS : 3 – Damien LESPINASSE- André EMMENDOERFFER – Nicolas CHEVALLIER

6- CONVENTION DE LOCATION DE L'ANCIENNE ECOLE MATERNELLE AU THEATRE LA BELLE MEUNIERE

Des travaux devant être effectués au CUBE, la BELLE MEUNIERE souhaite poursuivre ses résidences et pour cela demande à la Mairie de louer l'ancienne école maternelle du 15.08.2023 au 30.04.2024. L'eau et l'électricité seront en plus à leur charge.

POUR : 10

ABSTENTIONS : 3 – Nicole BUVIN , Aurélie GILBERT, Damien LESPINASSE

7- QUESTIONS DIVERSES

ANIMATION MEDIEVALE : Bilan satisfaisant, à renouveler. Rappel à Lionel BERTHET, animateur du « Royaume du Biscuit » que les demandes de subventions doivent être faites avant le 30 mai.

REFECTION DU CHEMIN DU BREGNON : un seul devis pour le moment ; à réétudier au prochain conseil municipal

PROPOSITION D'ADRESSAGE PAR LA POSTE : à étudier au prochain conseil

NICOLAS CHEVALLIER précise que l'appel d'offre pour la fibre n'a pas été obtenu par EIFFAGE dont les prestations chiffrées ont subi des moins-values importantes.

BRINKS : Des démarches avaient été entreprises pour l'installation d'un distributeur :

Coût de l'installation : 25 000 € + 800 € de location mensuelle.

Ce dispositif est trop onéreux.

COURS DE MUSIQUE : Aide de la mairie à hauteur de 100€ par enfant résidant à HERISSON.

Le CAS fait la demande à la Mairie pour la céramiste pour les enfants d'Hérisson. Le conseil est favorable. A voter au prochain conseil.

La séance est levée à 23 heures 30.

Signature du secrétaire de séance

Signature du Maire